



**Commission permanente sur la culture,  
le patrimoine et les sports**

***Examen public  
Montréal, physiquement active***

**Rapport et recommandations**

**Rapport déposé au conseil municipal  
du 17 juin 2013**

**Direction générale****Direction du greffe**

Division des élections et du soutien aux commissions  
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134  
Montréal (Québec) H2Y 1C6

## PRÉSIDENTE

**Mme Chantal Rouleau**

Arrondissement de Rivière-des-  
Prairies—Pointe-aux-Trembles

## VICE-PRÉSIDENT

**M. François Limoges**

Arrondissement de  
Rosemont— La Petite-Patrie

## MEMBRES

**M. Frantz Benjamin**

Arrondissement de Villeray—  
Saint-Michel—Parc Extension

**M. Vincenzo Cesari**

Arrondissement de LaSalle

**M. Gilles Déziel**

Arrondissement de Rivière-des-  
Prairies—Pointe-aux-Trembles

**Mme Ana Nunes**

Arrondissement d'Outremont

**Mme Chantal Rossi**

Arrondissement de Montréal-  
Nord

**M. Richard Ryan**

Arrondissement du Plateau  
Mont-Royal

**M. André Savard**

Arrondissement de Verdun

*Montréal, le 17 juin 2013*

*Monsieur Harout Chitilian  
Président du conseil municipal  
Hôtel de ville de Montréal  
275, rue Notre-Dame Est  
Montréal (Québec) H2Y 1C6*

*Monsieur le président,*

*Conformément au Règlement sur les commissions permanentes  
du conseil municipal (06-009) nous avons l'honneur de  
déposer, au nom de la Commission permanente sur la  
culture, le patrimoine et les sports, le rapport de l'examen  
public portant sur Montréal, physiquement active.*

*Nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, l'expression  
de nos sentiments les meilleurs.*

*Original signé*

*Original signé*

---

*Chantal Rouleau  
Présidente*

---

*Christiane Bolduc  
Secrétaire recherchiste*

## TABLE DES MATIÈRES

---

INTRODUCTION .....	4
LE PROCESSUS D'ÉTUDE .....	4
MONTRÉAL, PHYSIQUEMENT ACTIVE .....	5
COMMENTAIRES ET MÉMOIRES DES CITOYENS ET DES ORGANISMES .....	7
Les commentaires des citoyens et l'analyse de la commission.....	8
Une participation accrue.....	8
Des environnements urbains favorables.....	10
Une volonté d'agir ensemble.....	12
CONCLUSION .....	13
LES RECOMMANDATIONS.....	14
ANNEXE 1 .....	22
Les porte-parole et les personnes-ressources.....	
pour la Ville de Montréal .....	22
Autres personnes-ressources .....	22
ANNEXE 2 .....	23
Liste des intervenants .....	
Séance du 30 octobre 2012, 19h00.....	23
Séance du 27 novembre 2012, 19h00.....	24
Séance du 28 novembre 2012, 19h00.....	25
Séance du 5 décembre 2012, 19h00.....	27
Séance du 22 janvier 2013, 19h00 .....	29
Séance du 12 juin 2013, 19h00.....	30

## INTRODUCTION

La Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports a été interpellée en juin 2012 pour organiser une consultation publique sur le thème de Montréal, physiquement active afin de prendre le pouls de la population et de susciter des propositions sur la meilleure manière de faire bouger les Montréalais. Cet examen public s'est déroulé en deux temps : une première séance publique a donné lieu à la présentation du dossier Montréal, physiquement active, de ses enjeux et orientations. Quatre assemblées publiques ont permis à la suite de recueillir les commentaires et les mémoires des citoyens et des organismes du milieu sur le sujet.

Cet examen public a été réalisé avec la collaboration de la Direction des sports et de l'activité physique et de ses représentants : Mme Johanne Derome, directrice, Mme Michèle Lafond, chef de division (2012), M. Luc Denis, chef de division (avril 2013), M. Jean-François Pinsonneault, conseiller en aménagement, chef d'équipe, Mme Diane Mongeau, conseillère en planification et Mme Annie Benjamin, agente de développement. Un document de consultation sur Montréal, physiquement active a également été largement distribué.

La Commission s'est réunie en séances de travail pour analyser les commentaires et les mémoires reçus, puis elle a formulé ses recommandations qu'elle a adoptées en assemblée publique le 12 juin 2013.

Il est à noter que cet exercice de consultation s'est déroulé de l'automne 2012 au printemps 2013 et que des changements ont été apportés à la composition de la commission lors du conseil municipal du 28 janvier 2013.

## LE PROCESSUS D'ÉTUDE

Des avis publics précisant l'horaire et les modalités de participation ont paru 14 jours avant la tenue de l'assemblée publique, dans deux quotidiens montréalais, un francophone et un anglophone. Les assemblées ont également été annoncées au moyen d'un affichage dans les bureaux Accès Montréal, les bureaux d'arrondissement et sur le portail de la Ville. Le document de consultation a également été distribué dans ce réseau. De plus, une invitation a été expédiée, par courrier régulier et courrier électronique, à plusieurs centaines de citoyens et d'organismes susceptibles d'être intéressés par le sujet. Enfin, un communiqué a été transmis à tous les médias nationaux et locaux.

Près de deux cent quatre-vingt (280) personnes se sont présentées à l'une ou l'autre des six assemblées publiques qui comportaient une période de questions et de commentaires réservée aux citoyens. L'assemblée publique d'information du 30 octobre 2012 visait à présenter le dossier Montréal, physiquement active. Elle a aussi permis d'apporter des précisions et de répondre à des questions d'éclaircissement. Au cours des assemblées publiques des 27, 28 novembre, 5 décembre 2012 et du 22 janvier 2013, la commission a entendu près de cinquante intervenants qui ont pris la parole pour présenter leurs mémoires ou faire des commentaires. La commission a reçu au cours de ces quatre assemblées quatre-vingt (80) mémoires dont quarante-deux (42) sans présentation verbale. Les recommandations de la commission ont été adoptées à l'unanimité, à l'occasion de l'assemblée publique du 12 juin 2013. Tous les mémoires ont été versés sur le site des commissions au lendemain de leur présentation et ils peuvent être consultés à l'adresse suivante [www.ville.montreal.qc.ca/commissions](http://www.ville.montreal.qc.ca/commissions).

Huit séances de travail ont été nécessaires afin d'étudier le dossier Montréal, physiquement active, préparer les assemblées publiques, analyser les interventions et formuler les recommandations. Trois de ces séances de travail ont eu lieu en 2012 et cinq rencontres se sont déroulées en 2013. Durant cette période, la commission a pu compter sur la collaboration précieuse des gestionnaires de la Direction des sports et de l'activité physique qui ont fourni le soutien et l'expertise nécessaires.

Conformément à la réglementation sur les commissions permanentes du conseil municipal et du conseil d'agglomération, le présent document peut être consulté sur la page Internet des commissions à l'adresse [www.ville.montreal.qc.ca/commissions](http://www.ville.montreal.qc.ca/commissions) de même qu'à la Division des élections et du soutien aux commissions de la Direction du greffe, bureau R-134 de l'hôtel de ville. Les documents d'information et les mémoires présentés dans le cadre de cette étude sont également disponibles sur le site internet de la commission.

## **MONTRÉAL, PHYSIQUEMENT ACTIVE**

Pour la première fois dans l'histoire des sociétés industrialisées, l'espérance de vie de nos enfants risque d'être plus courte que celle de leurs parents (Olshansky Sj & coll, 2005). Il s'agit d'une situation alarmante puisque la sédentarité est maintenant une menace pour nos communautés. Elle est devenue un enjeu de santé publique majeur dans de nombreux pays.

C'est dans ce contexte que la Direction des sports et de l'activité physique a souhaité associer la population à sa démarche visant l'élaboration d'un cadre d'intervention global en matière d'activité physique, de sport et de mobilité active afin de permettre à la population d'adopter un mode de vie physiquement actif. La commission a invité la population à soumettre ses idées et ses commentaires sur le sujet en répondant à la question de base: Que devons-nous faire pour façonner notre ville et engager nos communautés afin que nos citoyens adoptent un mode de vie physiquement actif?

### **Pourquoi amener les Montréalais à être plus actifs**

L'inactivité physique est la 4e cause mondiale de mortalité et il y a urgence d'agir. À Montréal, l'état de la situation révèle les faits suivants :

- 1) plus de 33% des jeunes âgés de 12 à 17 ans sont peu actifs dans leurs loisirs, une proportion qui monte à 39% chez les 18 ans et plus. Cette inactivité peut faire apparaître des maladies telles que le diabète et l'hypertension;
- 2) l'excès de poids chez les jeunes au Québec ne cesse d'augmenter de même que la proportion du temps hebdomadaire consacré à des activités sédentaires (télévision, internet, etc.) chez les garçons et les filles de 12 à 17 ans;
- 3) en 2004, au Québec, 26,5 % des garçons et 49,2% des filles, de 6 à 11 ans, faisaient moins de sept heures par semaine d'activité physique d'intensité moyenne ou élevée. En 2007-2008, la situation est pire pour les jeunes de 12 à 17 ans : 47,5% des garçons et 64,7% des filles ne franchissaient pas ce seuil de sept heures d'activité par semaine;
- 4) toutes disciplines confondues, les données pancanadiennes indiquent qu'en 2009, 27% des Canadiens s'adonnaient à un sport, un pourcentage moins élevé qu'en 2006-2007 et qu'en 2004 chez les deux sexes.

Cette problématique est connue au niveau international, national, provincial et municipal et plusieurs plans nationaux ou municipaux ayant pour objectif de favoriser la pratique de l'activité physique ont été mis sur pied.

Parmi ceux-ci, la Charte de Toronto pour l'activité physique constitue un appel mondial à l'action ; elle a été adoptée lors du 3<sup>e</sup> congrès international pour l'activité physique et la santé publique qui s'est tenu en mai 2010 à Toronto. Cette Charte présente des principes directeurs qui pourraient s'appliquer à Montréal, par exemple bâtir des stratégies permettant de cibler toute la population, opter pour une approche fondée sur l'équité, cibler des actions intersectorielles durables, tenir compte des communautés culturelles montréalaises et des réalités locales et faire en sorte que le choix d'être physiquement actif soit facile à faire.

La Charte de Toronto propose aussi sept avenues prometteuses qui ont contribué à augmenter la pratique d'activités physiques et qui peuvent être réalisées partout dans le monde :

- 1) l'élaboration de politiques et de réseaux de transport axés sur la marche, le vélo et le transport collectif;
- 2) un aménagement urbain sécuritaire;
- 3) la mise en place de programmes renouvelés qui facilitent l'accès au sport pour tous;
- 4) l'élaboration de stratégies de promotion de l'activité physique;
- 5) une collaboration étroite avec le milieu scolaire;
- 6) une meilleure promotion de l'offre de service;
- 7) une plus grande synergie avec le milieu de la santé.

### **Comment la Ville favorise-t-elle l'activité physique ?**

Plusieurs actions sont déjà mises en œuvre par les arrondissements et la Ville centre pour promouvoir le sport et le loisir, notamment la Charte des droits et responsabilités de la Ville de Montréal. Le plan de développement durable de la collectivité montréalaise comporte aussi plusieurs orientations ainsi que des objectifs chiffrés pour améliorer la qualité de vie, par exemple par le biais de l'aménagement de quartiers durables, du verdissement, de la réduction des îlots de chaleur et des mesures d'apaisement de la circulation. Malgré les progrès accomplis, il demeure que l'accès aux infrastructures incitant à l'activité physique varie beaucoup selon le voisinage et les arrondissements.

Le plan de transport favorise également le transport actif par le biais de plans locaux de déplacement, mais seulement trois arrondissements ont réalisé leur plan local de déplacement. Des efforts sont encore nécessaires pour atteindre les objectifs du plan de transport. Le réseau des grands parcs et les parcs d'arrondissement constituent enfin un réseau privilégié favorable à la pratique de l'activité physique, un territoire qu'il y aurait lieu de valoriser durant la saison hivernale.

Bien que tous ces plans et ces réseaux soient valables, il est nécessaire de proposer une action plus large et systémique en matière d'activité physique et de sport.

### **La mobilisation des ressources**

Différentes organisations interviennent dans le domaine et de nouvelles valeurs axées sur les bienfaits de l'activité physique, du sport et du loisir animent maintenant plusieurs organisations civiles et gouvernementales. Ces valeurs incluent des actions sur l'environnement bâti et l'aménagement du territoire grâce aux principes du design actif. De nombreux programmes font la promotion et la valorisation d'une vie active. Plusieurs organismes, publics et privés,

provenant notamment des milieux associatifs de la santé et de l'éducation agissent à différents niveaux en matière d'activité physique, de sport et de loisir. Le projet Montréal, physiquement active nécessite maintenant une action concertée de plusieurs stratégies concrètes.

### **Constat et enjeux**

La collectivité montréalaise est confrontée à plusieurs enjeux pour favoriser une participation accrue à l'activité physique et au sport :

- L'efficacité des interventions municipales
- Le design au service de l'activité physique
- Le cadre d'intervention
- La participation accrue des Montréalais
- La concertation scolaire-municipale
- Le bénévolat et le soutien aux organismes
- La mise en commun de l'information
- La reconnaissance officielle et la volonté de travailler ensemble.

### **Les priorités à adopter**

La Direction des sports et de l'activité physique a développé des pistes que les citoyens sont invités à explorer en vue de se donner une vision commune en matière d'activité physique et de sport. En regard de la première orientation qui est celle d'une *participation accrue*, la population est invitée à s'interroger sur les interventions les plus efficaces pour que les Montréalais intègrent davantage l'activité physique et le sport dans leur vie. La deuxième orientation qui concerne *les environnements urbains plus favorables* amènera les citoyens à se demander de quelle manière on peut façonner les milieux de vie et créer des environnements urbains plus favorables à l'activité physique et au sport. Enfin, la question de savoir comment mobiliser les ressources et les forces vives de la collectivité montréalaise pour que les citoyens profitent davantage des bienfaits du sport et de l'activité physique constitue la troisième piste de réflexion soumise à la population dans le cadre de cet exercice de consultation, soit la *volonté d'agir ensemble*.

## **COMMENTAIRES ET MÉMOIRES DES CITOYENS ET DES ORGANISMES**

La Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports a recensé la participation de quelque deux cent quatre-vingt (280) personnes, tant citoyens que représentants d'organismes du milieu sportif, communautaire, scolaire, environnemental et de la santé, aux six assemblées publiques tenues sur le dossier Montréal, physiquement active.

La liste des personnes et des organismes qui sont intervenus lors de chacune de ces séances publiques figure à l'Annexe 2 du rapport. Cette annexe recense également tous les mémoires qui ont été déposés à la commission sans faire l'objet de présentation verbale. L'Annexe 1 présente la liste des personnes-ressources de la Direction des sports et de l'activité physique ainsi que d'autres services qui ont appuyé les travaux de la commission en lui fournissant les avis et l'expertise nécessaires à l'analyse du dossier.

## **Les commentaires des citoyens et l'analyse de la commission**

La commission a pris connaissance de tous les points de vue exprimés par les citoyens et les organismes qui ont participé à cet examen public et elle a analysé tous les mémoires qui ont été présentés et déposés.

Dans l'ensemble, la proposition de la Direction des sports et de l'activité physique a été bien accueillie par la population. La majorité des participants entendus ont manifesté leur adhésion à l'intention générale de la Ville d'investir dans l'élaboration d'un cadre d'intervention global en matière de sport et d'activité physique afin de permettre à la population d'adopter un mode de vie physiquement actif. Les données et les statistiques alarmantes sur les problèmes de santé de la population liés à l'inactivité physique et la sédentarité ont été largement diffusées et reprises par bon nombre d'intervenants. Il est aujourd'hui reconnu que la sédentarité est une menace pour les communautés et qu'elle est devenue un enjeu de santé publique majeur dans de nombreux pays.

L'analyse des mémoires en séances de travail a permis de dégager quelques lignes de force. Les questions touchant notamment une meilleure concertation entre la Ville, le milieu scolaire, les associations professionnelles et les gouvernements et la nécessité d'adopter une politique municipale en matière de sport et d'activité physique ont été évoquées à maintes reprises par les intervenants. De même, plusieurs aspects liés à l'aménagement du territoire et au design actif ont été abordés ; l'accès aux berges, la notion de jeu libre, l'utilisation des ruelles, des parcs et espaces verts comme terrain d'activités sont également apparus comme des thèmes récurrents dans une majorité de mémoires.

Dans ce rapport, les propositions reçues ont été regroupées et analysées en suivant l'ordre de présentation des trois grandes orientations identifiées dans le document de consultation, à savoir une participation accrue, des environnements favorables aux saines habitudes de vie et une volonté d'agir ensemble.

### **Une participation accrue**

Sur le thème de la participation accrue, plusieurs propositions ont porté sur la promotion, la sensibilisation et la communication. Un grand nombre d'intervenants et d'organismes ont fait valoir l'importance d'accroître la promotion de l'activité physique et de ses bienfaits pour la santé en réalisant des campagnes de promotion par des approches diversifiées auprès de clientèles tout aussi diversifiées, c'est le cas notamment des organismes Cardio Plein Air, Québec en forme, du Conseil québécois du loisir et du Conseil jeunesse de Montréal.

Dans le même ordre d'idées, certains organismes ont jugé important que la Ville de Montréal, les arrondissements et leurs partenaires fassent mieux connaître l'offre de services existante en matière de sports et d'activités physique, ce qui résulterait en une plus grande visibilité, une participation accrue et une utilisation optimale des installations publiques locales. Le Regroupement des partenaires de Parc-Extension sur les saines habitudes de vie a proposé dans son mémoire de développer, dans tous les arrondissements, une offre d'activité spécifique pour rejoindre les 16-35 ans et les jeunes familles en tenant compte des nouvelles tendances, comme la pratique d'activités libres et la conciliation travail-études-familles-loisirs. En outre, cet organisme a proposé de revoir les politiques d'accessibilité en favorisant une plus grande flexibilité dans le choix des horaires et des activités et des coûts. Enfin, la question de mettre en place une offre de service en sport et activité physique qui corresponde aux attentes et aux

besoins particuliers des communautés en tenant compte notamment de leur réalité culturelle, a été soulevée par de nombreux organismes qui ont du même coup souligné la richesse de la diversité culturelle de Montréal.

De son côté, le YMCA a fait des propositions visant la simplification des processus d'information, d'inscription et de réservation et l'offre de plages horaires de programmation conviviales, adaptées et étendues sur la saison. En outre, l'organisme trouve important de promouvoir l'activité physique comme un plaisir et non pas un devoir. L'organisme Sports et loisirs de l'île de Montréal a également fait des recommandations pour que la Ville, ses arrondissements et leurs partenaires apportent des modifications durables à leur offre de services en favorisant une plus grande flexibilité dans le choix d'horaires et d'activités, en limitant les barrières à l'inscription en soutenant techniquement et financièrement des dispositifs tels que l'inscription en ligne, en intégrant des disponibilités de plateaux pour la pratique libre à la programmation régulière et en adoptant une politique tarifaire familiale.

Plusieurs organismes ont insisté sur l'importance de promouvoir l'implication et la participation des parents aux activités physiques. C'est le cas notamment de la Table de concertation jeunesse de Bordeaux-Cartierville qui favorise également l'utilisation des espaces publics existants comme les parcs comme lieux naturels pour la pratique d'activités.

La notion de jeux libres et de la pratique libre d'activités physiques a fait l'objet de recommandations de la part d'un grand nombre d'intervenants. Parmi eux, le citoyen Pierre Marcoux, la Coalition québécoise sur la problématique du poids et l'arrondissement de Montréal-Nord estiment que la Ville doit soutenir davantage la pratique d'activités physiques libres, qui sont de plus en plus courues. La Table de concertation jeunesse Lachine suggère de développer une offre de services et de proposer des installations qui encouragent la pratique d'activités physiques libres, considérant que le travail, les études, la garde partagée des enfants et d'autres facteurs contribuent à morceler les périodes de temps libres.

Les commissaires ont jugé important de retenir cette idée de la pratique libre d'activités physiques et de l'intégrer dans leurs recommandations.

La répartition équitable des activités sur l'ensemble du territoire, l'accessibilité aux activités et aux équipements sportifs pour les familles à faible revenus et pour les aînés notamment, sont également des revendications récurrentes dans plusieurs mémoires dont celui de la FADQ, de la Coalition québécoise sur la problématique du poids et de Concertation Pierrefonds-est Roxboro. La commission a aussi entendu tout un éventail de propositions sur le sujet des différentes clientèles ciblées par Montréal, physiquement active (jeunes, aînés, femmes, filles, personnes handicapées). Les membres de la commission ont été sensibles aux préoccupations émises à cet égard par les organismes Altergo, Fillactive, Conseil jeunesse de Montréal, Égale Action et le Club 50 ans + de Claude-Robillard.

Certains organismes ont plaidé en faveur de la pratique du sport compétitif qui inculque de bonnes valeurs et l'estime de soi pour tous ceux qui le pratiquent. Ces intervenants ont fait valoir que le sport d'équipe permet aux jeunes de s'initier à la compétition, de développer leurs habiletés et de progresser vers l'excellence et qu'il importe de continuer à offrir des activités structurées et revaloriser le sport amateur à Montréal. Les athlètes de haut niveau représentent en effet des modèles et des promoteurs de l'activité physique pour la population montréalaise et ils peuvent devenir une grande source d'inspiration pour les citoyens. Ce point de vue est notamment au cœur des mémoires présentés par Sports Québec, la Commission sportive Montréal-Concordia, l'Association régionale de rugby de Montréal, l'Excellence sportive de l'île

de Montréal, l'Association régionale de patinage de vitesse et le Club de handball d'Ahuntsic – Cartierville.

Deux personnalités bien connues du monde du sport et des médias ont tenu à participer à la consultation pour faire valoir les bienfaits associés à l'activité physique et souligner l'importance d'initier les jeunes très tôt à l'acquisition de bonnes habitudes de vie. Mme Sylvie Bernier, médaillée d'or aux Jeux olympiques d'été de Los Angeles de 1984, et porte-parole de Québec en forme, a présenté un mémoire dont l'essentiel se résume ainsi : assurer une offre de service diversifiée et adaptée aux différentes clientèles, répartie équitablement sur l'ensemble du territoire et accessible à tous les budgets. Elle a également insisté sur l'importance de constituer un groupe d'influence en mode de vie physiquement actif qui pourrait positionner Montréal comme une ville active et engager les acteurs clés des divers réseaux et paliers d'intervention dans des actions structurantes.

C'est toute la question du leadership qu'elle a soulevée tout comme son vis-à-vis Pierre Lavoie, co-fondateur du Grand défi Pierre Lavoie dont la mission est d'encourager les jeunes à adopter de saines habitudes de vie. Plus précisément, l'organisme vise à mobiliser le milieu scolaire québécois pour soutenir la pratique de l'activité physique et la saine alimentation chez les enfants de 6-12 ans. M. Lavoie a pour sa part recommandé à la commission d'offrir entre autres l'accès gratuit et sécuritaire aux infrastructures et aux programmes liés aux sports et aux loisirs actifs pour les enfants de 12 ans et moins à Montréal et d'organiser un grand événement mobilisateur autour de l'activité physique et du sport pour les 375 ans de Montréal.

Sur cette question de l'organisation d'événements, l'organisme Sport et loisir de l'Île de Montréal recommande que la Ville de Montréal et ses arrondissements, en collaboration avec ses partenaires, optimisent la tenue d'événements locaux et régionaux dans lesquels le mode de vie physiquement actif sera valorisé.

La commission a été sensible à plusieurs des éléments mentionnés plus-haut et a choisi d'en faire des recommandations, notamment au chapitre de la promotion de l'activité physique et de ses bienfaits, de la pratique libre et spontanée d'activités physiques en toutes saisons, de la valorisation de son offre de services, de l'accessibilité financière aux services et de l'importance d'organiser de grands événements mobilisateurs.

### **Des environnements urbains favorables**

De nombreux organismes ont fait valoir à la Commission l'importance de revoir la planification générale de l'aménagement urbain de son territoire de manière à inclure la notion d'environnements favorables aux saines habitudes de vie. À cet égard, l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal a proposé que la Ville et ses arrondissements intensifie la mise en œuvre de politiques et de stratégies visant à implanter un réseau de transport efficace et sécuritaire axé sur la marche, le vélo et le transport collectif et à réaliser un aménagement urbain facilitant l'activité physique. La FADOQ recommande dans le même sens de favoriser des espaces publics plaisants et accessibles afin que tous les citoyens puissent se déplacer librement et en toute sécurité, avec des rues et des trottoirs bien éclairés et bien entretenus. Quant au Groupe de recherche sur les espaces festifs, il estime qu'il y a lieu de faire émerger une vision urbanistique globale afin d'innover et de relancer l'offre urbaine en matière d'environnements actifs et dynamiques.

Dans son mémoire, la Commission scolaire de Montréal (CSDM) propose de faciliter l'adoption d'un mode de vie physiquement actif par l'aménagement de quartiers sécuritaires,

d'infrastructures sportives et de loisirs tout en assurant des services de proximité, Enfin, l'organisme Forum jeunesse de l'Île de Montréal a soumis la proposition d'intégrer, en priorité, les transports actifs et collectifs à l'aménagement des quartiers en améliorant les services en place et en développant une offre efficace et concurrentielle à la voiture. Toutes ces propositions ont fait l'unanimité des commissaires qui ont jugé important de les reprendre dans leur projet de recommandations car elles touchent directement leurs pouvoirs. Les membres de la commission ont d'ailleurs consacré une séance de travail à l'étude du concept d'environnements favorables aux saines habitudes de vie dans le cadre de leurs travaux d'analyse des mémoires.

La priorisation des déplacements actifs a aussi soulevé de nombreux commentaires. Plusieurs organismes qui se sont adressés à la commission ont demandé d'accélérer la mise en œuvre des projets et des programmes du Plan de transport qui touchent les piétons et les cyclistes, notamment la Charte du piéton. C'est la position notamment du Centre d'écologie urbaine de Montréal qui a aussi suggéré de faire appliquer rigoureusement l'article 386 du Code de la sécurité routière qui interdit le stationnement à moins de 5 mètres d'un passage piétonnier. La commission a accueilli favorablement ce point de vue d'autant que les membres de la commission se sont entendus pour prioriser toutes les mesures favorisant les piétons, la marche et le vélo plutôt que la voiture.

Dans son mémoire, l'Alliance des cyclistes et des piétons du Sud-Ouest de Montréal a également mis l'accent sur la Charte du piéton, sur le partage du réseau cyclable montréalais, les mesures d'apaisement de la circulation et la traversée de la rue. L'organisme Vélo Québec a joint sa voix aux organismes qui préconisent l'application rigoureuse de la Charte du piéton et du Plan de transport, en plus de recommander d'activer la mise en place des plans locaux de déplacement et d'appuyer toute initiative qui encourage les déplacements actifs des jeunes et de leurs parents.

Plusieurs aspects de l'aménagement du territoire ont été évoqués lors des assemblées publiques de consultation. La Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal propose que la ville soit pensée de manière à permettre une pratique spontanée de la marche et du vélo : il faut faire en sorte que les modes de transport actif soient les premiers auxquels on pense lorsqu'on aménage le territoire. L'Ordre des architectes est du même avis et privilégie entre autres, l'aménagement d'îlots interdits à la circulation automobile et consacrés aux espaces de promenade et aux aires de jeux. Toutes ces propositions ont trouvé un écho favorable auprès des membres de la commission.

Le thème de la cohérence et de la connectivité du réseau viaire a donné lieu à des représentations de certains organismes, dont l'arrondissement de Montréal-Nord qui souhaite mettre l'emphase sur le développement continu de parcs et d'espaces verts, de pistes cyclables, de sentiers pédestres, de plateaux sportifs extérieurs et de parcs linéaires. Le Centre de santé et de services sociaux de la Montagne et le Conseil jeunesse de Montréal ont tour à tour préconisé de meilleures connexions entre les voies cyclables de différents arrondissements ainsi qu'un arrimage plus adéquat entre le réseau des transports en commun et les pistes cyclables. Le Forum jeunesse de l'Île de Montréal a plaidé en faveur de l'aménagement de voies cyclables dans les quartiers périphériques et de leur raccord à celles des quartiers centraux.

Au cours de cet exercice de consultation, il a été abondamment question de la réappropriation des ruelles comme espace naturel pour la pratique libre d'activités à l'intention des jeunes. Nombreux sont les organismes qui se sont prononcés en faveur de l'aménagement de ruelles vertes et blanches et du maintien de leur caractère convivial et sécuritaire pour accueillir les

jeux libres des enfants. C'est le cas du Conseil des Montréalaises, du Regroupement des écoquartiers, de Loisirs communautaires St-Michel et de la Fondation des Canadiens pour l'enfance. La question du déneigement des ruelles et de leur aménagement possible en patinoire a également été soulevée, notamment par le Regroupement des partenaires de Parc Extension pour de saines habitudes de vie.

Enfin, la pratique d'activités physiques en toutes saisons et l'accès aux activités récréatives hivernales a fait l'objet de plusieurs recommandations, entre autres de la part de la Coalition québécoise sur la problématique du poids et de l'organisme Vivre en ville qui invite la Ville à assurer l'entretien, le déneigement et le déglacage des trottoirs au même titre que celui de la chaussée, pour que l'ensemble des Montréalais puisse se déplacer à pied de façon sécuritaire tout au long de l'année. De son côté, Cardio Plein Air estime qu'il devrait y avoir autant de sentiers hivernaux pour les marcheurs que pour les skieurs de fond, la marche étant l'activité la plus accessible à tous et la moins coûteuse. Il s'agit-là d'éléments de solution à la pratique hivernale d'activités physiques que les membres de la commission ont reçus avec ouverture.

Tout comme l'enjeu lié à l'aménagement de ruelles blanches, celui d'un meilleur accès aux berges de Montréal et du développement d'un réseau bleu a donné lieu à plusieurs représentations. Au premier chef, l'organisme Accès Fleuve / Zip Ville-Marie a fait valoir l'importance de développer les accès aux rives et de valoriser les accès existants par des aménagements appropriés au niveau de la signalisation des installations sanitaires et de la location d'embarcations et d'équipements. L'Agence de la santé et des services sociaux, le Conseil des Montréalaises et la Coalition québécoise sur la problématique du poids proposent tous trois de développer une stratégie pour redonner aux Montréalais l'accès aux berges afin qu'ils puissent profiter des divers plans d'eau entourant l'île pour y pratiquer des activités physiques et récréatives. Équipe RDP, Rap Jeunesse et la Table de concertation jeunesse Bordeaux-Cartierville se sont aussi prononcés pour l'aménagement de points d'accès à l'eau sur les berges de la Rivière-des-Prairies et l'élaboration d'une programmation d'activités de plein air dans les cours d'eau.

Quant aux propositions qui ont été faites par divers organismes sur la promotion d'une saine alimentation et l'accès à des ressources alimentaires saines, les commissaires ont admis que bien que le mandat de Montréal, physiquement active soit l'activité physique et non l'alimentation, il serait idéal que les installations sportives de Montréal proposent des choix de menu santé dans leurs installations. Ils ont convenu que la notion d'une saine alimentation est transversale à l'ensemble des actions proposées et qu'il faudrait s'assurer que la santé alimentaire soit prise en compte.

La commission a été sensible à la majorité des commentaires émis en regard des différents thèmes regroupés sous l'orientation générale des environnements favorables aux saines habitudes de vie et la grande majorité de ces préoccupations se reflètent dans ses recommandations.

### **Une volonté d'agir ensemble**

Une majorité d'intervenants entendus ont réclamé l'adoption d'une politique et d'un plan d'action sur l'activité physique et le sport, réalisés en partenariat avec les acteurs du milieu. Des organismes tels que Sport et loisir de l'île de Montréal, la Coalition québécoise pour la problématique du poids, Sport Québec et Québec en forme estiment que la Ville, en collaboration avec ses arrondissements, doit se doter d'une vision rassembleuse d'un mode de

vie physiquement actif, axée sur des changements durables au bénéfice de la population montréalaise.

Pour Québec en forme et sa porte-parole, la médaillée d'or Sylvie Bernier, Montréal doit assurer la mise en place d'un groupe d'influence en mode de vie physiquement actif en positionnant Montréal comme une ville active et engager les acteurs clés des divers réseaux et paliers d'intervention dans des actions structurantes. Selon Mme Bernier, Montréal doit assumer le leadership en cette matière et mobiliser les ressources et compétences nécessaires.

La présentation de la Charte de Toronto pour l'activité physique qui constitue un appel mondial à l'activité physique a suscité beaucoup d'intérêt de la part des commissaires. D'aucuns ont mentionné que l'adhésion de Montréal à cette Charte ne devrait pas rester théorique, mais comporter des actions fortes et concrètes.

La commission a jugé essentiel d'inscrire ces tendances au premier plan de son analyse et d'en faire sa première recommandation, soit l'élaboration d'une vision globale concertée et d'un plan d'action concerté ciblant l'ensemble des activités et des services municipaux qui peuvent favoriser un mode de vie physiquement actif.

La problématique de la concertation scolaire-municipale a été soulevée à maintes reprises au cours des assemblées publiques de consultation. La majorité des intervenants entendus ont reconnu l'importance de la concertation scolaire-municipale comme une condition de succès à l'adoption d'un mode de vie physiquement actif. L'organisme Québec en forme réclame que la Ville s'engage à revoir les ententes avec les organisations de leur territoire, notamment avec les commissions scolaires en maximisant l'utilisation des infrastructures et des équipements récréatifs et sportifs. D'autres organismes proposent d'élargir la notion de la concertation scolaire-municipale pour qu'elle se situe non seulement au niveau du simple partage de plateaux, mais sur le besoin de créer de nouvelles actions communes.

Les commissaires ont convenu de l'importance que représente cette concertation d'autant plus que Montréal compte cinq commissions scolaires différentes : trois francophones et deux anglophones. Toutefois, les commissaires ont émis des réserves sur les possibilités d'une concertation pour l'ensemble du territoire en ramenant fréquemment l'importance de la concertation locale avec les écoles situées à proximité des équipements. On a également fait valoir que la concertation et le partenariat avec les commissions scolaires doivent mettre en évidence le lien qui existe entre la réussite scolaire et la forme physique.

## **CONCLUSION**

La commission est reconnaissante envers les personnes de tous horizons qui ont accepté son invitation à participer aux assemblées publiques sur le dossier de Montréal, physiquement active. La commission souligne qu'elle a mis à profit toutes les présentations et tous les commentaires qui lui ont été faits dans le cadre des séances de travail, des assemblées publiques, des périodes de questions, autant de la part des citoyens, des intervenants et des organismes issus du milieu sportif, communautaire, scolaire, environnemental ou universitaire que des personnes-ressources de la Direction des sports et d'autres services de la Ville.

Les recommandations qui suivent reflètent l'analyse de la commission et elles visent à soutenir la mise en place d'un cadre d'intervention et de mesures favorisant un mode de vie plus actif.

## LES RECOMMANDATIONS

### LA COMMISSION PERMANENTE SUR LA CULTURE, LE PATRIMOINE ET LES SPORTS

remercie vivement les personnes et les organismes qui ont fait part de leurs commentaires et déposé des mémoires dans le cadre de la consultation publique portant sur Montréal, physiquement active.

La commission remercie les gestionnaires de la Direction des sports et de l'activité physique qui ont participé aux travaux de la commission, pour la qualité de leurs interventions au cours de l'examen public et des séances de travail ainsi que les représentants d'autres directions de la Ville de Montréal pour leur collaboration.

Attendu les engagements prévus à l'article 22 de la Charte montréalaise des droits et responsabilités sur la promotion d'un mode de vie actif ;

Attendu l'adoption en 2008 de la Charte du piéton en tant que chapitre particulier du Plan de transport de Montréal ;

Considérant que Montréal, physiquement active s'inscrit dans l'esprit des plans directeurs et des politiques de la Ville qui valorisent l'activité physique, notamment le Plan d'urbanisme de Montréal (2004), le Plan de transport (2008), la Politique familiale de Montréal (2008), la Politique pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal (2008), le Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015, la Déclaration de la Ville de Montréal sur le sport régional (2010), la Politique municipale d'accessibilité universelle (2011), le Plan d'action municipal pour les aînés 2013-2015 et la Stratégie jeunesse montréalaise 2013-2017 ;

Considérant que les objectifs de Montréal, physiquement active interpellent tant les arrondissements que divers services corporatifs de la Ville centre en regard de leurs compétences respectives :

- celles des arrondissements à l'égard des parcs, équipements de sports ou de loisirs, de l'organisation des loisirs sportifs et du soutien des organismes dont le but est d'organiser et de favoriser l'activité physique ;
- celles de la Ville centre en matière de gestion des équipements collectifs et de concertation entre les différentes unités de la Ville visant des actions plus transversales ;
- celle de l'agglomération en matière d'aide à l'élite sportive et aux événements sportifs d'envergure métropolitaine, nationale et internationale ;

Considérant qu'il existe de multiples organisations gouvernementales, non gouvernementales et organismes associatifs qui partagent les préoccupations de la Ville pour accroître l'activité physique et le sport pour tous ;

Considérant que des efforts concertés et complémentaires seront nécessaires entre les différents services corporatifs de la Ville de Montréal, les arrondissements, les gouvernements supérieurs, leurs organismes mandataires et les organismes associatifs ;

Considérant que les plans et politiques de la Ville ont mené à des actions concrètes pour l'accroissement du nombre de déplacements actifs et de nouvelles voies cyclables, et que de nouvelles orientations et mesures devront être ajoutées ;

Considérant que diverses actions de la Ville en matière d'environnement, de verdissement et de protection de nos milieux naturels ont aussi été engagées au cours des dernières années ;

Considérant l'engagement de Montréal d'introduire l'analyse différenciée selon le sexe (l'ADS) dans ses politiques, programmes et projets ;

Considérant que le Plan régional de santé publique 2010-2015 incite de nombreux partenaires concernés par les actions de santé publique, à travailler de concert afin de mettre en place des conditions propices pour réduire les inégalités sociales et réduire la prévalence des maladies chroniques ;

Considérant que la promotion de l'activité physique et de la saine alimentation sera une des mesures proposées visant à faire avancer l'application du Plan d'action mondial pour la lutte contre les maladies non transmissibles 2013-2020 de l'Organisation mondiale de la santé ;

Considérant qu'un changement culturel s'impose auprès des populations plus particulièrement défavorisées et des décideurs pour s'engager de manière urgente à accroître l'activité physique et de réduire la sédentarité puisque ce virage constitue l'une des réponses aux préoccupations de la communauté locale et mondiale pour l'amélioration de la santé publique et la qualité de vie ;

Considérant que la Ville reconnaît que le déplacement actif, l'activité physique et le sport jouent un rôle déterminant dans le développement global de la personne, particulièrement celui des enfants et qu'elle place la personne et la famille au centre de ses préoccupations ;

Considérant qu'il est prioritaire que ces préoccupations soient placées au plus haut niveau de décision de la Ville de Montréal et qu'elles soient présentées à l'Office de consultation publique de Montréal dans le cadre de la consultation sur le Plan de Développement de Montréal;

la commission recommande :

#### *Vision globale et plan d'action*

R-1

Que l'administration travaille de concert avec les arrondissements et les partenaires à l'élaboration d'une vision globale partagée de la vie active et qu'elle établisse un plan d'action concerté ciblant l'ensemble des activités et services municipaux qui peuvent favoriser un mode de vie physiquement actif.

Cette vision devra être élaborée dans le respect des réalités locales et fondée sur l'équité territoriale des services offerts, l'inclusion sociale, l'accès à toutes les clientèles ainsi que l'accessibilité universelle. Pour ce faire, que la Ville :

- adhère à la Charte internationale de Toronto pour l'activité physique qui constitue un appel mondial à l'action, qu'elle intègre les principes directeurs de la Charte dans ses interventions quotidiennes et qu'elle fixe des cibles chiffrées comparables pour mesurer l'évolution de la santé de la population;

- mandate le Service de la qualité de vie et sa Direction des sports et de l'activité physique pour :
  - préparer un avant-projet de politique sur l'activité physique, vers une ville active et sportive ;
  - présenter cet avant-projet à la population dans le cadre d'un *Sommet de Montréal, ville active en 2014*, afin de permettre à Montréal de se doter d'un plan d'action commun avec les partenaires et d'un fonds public et privé de soutien annuel à sa mise en œuvre ;
  - favoriser la mise en place d'un comité provisoire composé de personnalités issues du milieu public et privé pour l'organisation de ce sommet ;
  - encourager, une fois la politique adoptée, la mise en œuvre entre les divers paliers d'intervention (arrondissements et ville centre) de plans d'action sur les saines habitudes de vie.

*Promotion de l'activité physique, de ses bienfaits et du plaisir de bouger*

R-2

Que l'administration, en collaboration avec les arrondissements et les partenaires, priorise la promotion de l'activité physique et de ses bienfaits pour inscrire Montréal comme une ville physiquement active et en santé, notamment par :

- la réalisation de campagnes de sensibilisation conjointes;
- la consolidation des différents outils de diffusion de l'offre d'activités de la municipalité et de ses partenaires;
- la mise en œuvre de stratégies particulières comme le programme d'accompagnement en loisirs pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles pour rejoindre prioritairement les groupes de citoyens qui sont peu actifs;
- la tenue d'événements mobilisateurs à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale dans lesquels le mode de vie physiquement actif et le sport sont valorisés et auxquels sont associés des athlètes montréalais et des personnalités qui représentent des modèles à suivre pour la population.

*Pratique libre et spontanée d'activités physiques en toutes saisons*

R-3

Que l'administration, en collaboration avec les arrondissements et les partenaires, favorise l'animation des espaces publics et des grands parcs de façon à multiplier les occasions d'être physiquement actif en adoptant des stratégies fondées sur la pratique libre et spontanée d'activités physiques, sportives, de loisir actif et de plein air urbain durant toutes les saisons, et spécialement durant la saison hivernale.

### *Valorisation de l'offre de services*

#### R-4

Que l'administration, en collaboration avec les arrondissements et les partenaires, améliore le déploiement de son offre de services, de ses façons de faire et du financement associé et s'assure de la mise en place des services afférents nécessaires de manière à :

- rejoindre l'ensemble de la population, plus particulièrement les jeunes, autant les filles que les garçons, les personnes âgées, les personnes ayant des limitations et les communautés culturelles ;
- permettre une plus grande accessibilité économique aux services par le biais de nouvelles formules appropriées, par exemple la carte rabais prépayée pour les familles ou la création d'une carte Accès-Jeunes ;
- améliorer la qualité de vie dans les secteurs en requalification et les quartiers durables en projet.

### *Planification générale de l'aménagement urbain*

#### R-5

Que l'administration revoie la planification générale de l'aménagement urbain de son territoire de manière à inclure la notion d'environnements favorables aux saines habitudes de vie. À cette fin,

- qu'elle intègre de nouvelles orientations et interventions favorisant l'adoption d'un mode de vie physiquement actif et la saine alimentation au Plan de développement de Montréal et qu'elle les traduise par des mesures concrètes dans le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal et le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal;
- qu'elle intègre dans tout nouveau projet de développement urbain des mesures d'aménagement favorisant le transport actif et collectif, ainsi que le développement d'aires récréatives intégrées à ces aménagements;
- qu'elle favorise l'aménagement de quartiers sécuritaires, l'accès à des équipements récréatifs et sportifs tout en assurant des services de proximité, la mixité des usages, la connectivité entre les secteurs, la diminution des barrières physiques et l'accès aux parcs et espaces verts.

### *Cohérence, connectivité et partage du réseau viaire*

#### R-6

Que l'administration, en collaboration avec les arrondissements et la Direction des transports, mette l'emphase sur la cohérence et le partage du réseau viaire montréalais en tenant compte des besoins de tous les usagers de la voie publique. À cette fin,

- qu'elle développe et aménage un réseau viaire qui encourage davantage le vélo et la marche à pied;
- qu'elle favorise un arrimage plus adéquat entre le réseau de transport collectif et les pistes cyclables, en demandant par exemple, que les autobus et les trains soient munis de dispositifs permettant d'y loger des bicyclettes;

- qu'elle soutienne le développement en continu de parcs et d'espaces verts, de pistes cyclables, de corridors piétonniers, de plateaux sportifs extérieurs et de parcs linéaires ainsi que l'aménagement des berges pour favoriser la pratique libre et les activités récréatives;
- qu'elle élabore un guide d'aménagement durable des rues de Montréal illustrant les meilleures pratiques pour tous les types de déplacements;
- qu'elle intègre de nouvelles orientations et interventions favorisant l'adoption de saines habitudes de vie dans tous les projets de quartiers verts ;
- qu'elle accélère la réalisation des Plans locaux de déplacement dans chaque arrondissement et l'application des mesures du Plan de transport (2008) qui touchent les piétons et les cyclistes.

### *Priorisation des déplacements actifs*

#### R-7

Que l'administration, en collaboration avec les arrondissements et la Direction des transports, priorise les déplacements actifs. À cette fin,

- qu'elle s'assure de l'application rigoureuse des mesures contenues dans la Charte du piéton, chapitre particulier du Plan de transport (2008);
- qu'elle s'assure de l'application rigoureuse des règlements de sécurité routière, plus particulièrement de l'article 386 du Code de la sécurité routière qui interdit le stationnement à moins de 5 mètres d'un passage piétonnier;
- qu'elle valorise les corridors piétonniers et cyclables pour faciliter les déplacements actifs vers les écoles primaires et secondaires et pour contrer les multiples barrières physiques, particulièrement pour les secteurs enclavés par les autoroutes, et les chemins de fer ;
- qu'elle relève le niveau de priorité concernant l'entretien et le déneigement des réseaux piétonniers et de certaines pistes cyclables durant la saison hivernale;
- qu'elle prévoit des temps de traverse suffisants et sécurise les intersections afin de permettre des déplacements plus sécuritaires à l'intention des personnes âgées et des enfants qui se rendent à l'école à pied ou à vélo;
- qu'elle améliore la signalisation pour mieux indiquer la présence de passages piétonniers de même qu'elle implante de meilleures mesures d'apaisement de la circulation telles que les saillies de trottoirs ;
- qu'elle fasse des représentations auprès du ministère des Transports du Québec pour évaluer la possibilité de réviser ou d'ajuster certaines normes du cadre réglementaire provincial en matière de transport à la réalité montréalaise, en vue d'améliorer le transport actif.

### *Aménagement urbain relevant du design actif*

#### R-8

Que l'administration mobilise, en concertation avec les arrondissements et les directions concernées, les forces vives de Montréal sur le plan du design pour créer des environnements favorables aux saines habitudes de vie. Pour ce faire,

- qu'elle se dote d'un guide des bonnes pratiques en matière d'aménagement du territoire;
- qu'elle favorise l'appropriation du design actif dans des projets de requalification urbaine sur le territoire montréalais, par exemple pour le pôle Maisonneuve, les berges ou le secteur de l'Hippodrome;
- qu'elle favorise les principes LEED pour l'aménagement des quartiers et ceux développés par le Physical Activity Innovation Credit pour les bâtiments publics ou tout autre mesure appropriée.

### *Promotion d'une saine alimentation / interdiction de restauration rapide près des écoles*

#### R-9

Que l'administration adresse au comité permanent sur l'agriculture urbaine et la Direction du développement durable la préoccupation citoyenne liée à l'importance d'offrir un plus large accès à des ressources alimentaires saines sur le territoire et des défis qui l'accompagnent en matière de réglementation entre les arrondissements et de déploiement du réseau des jardins communautaires et collectifs ; qu'elle invite les arrondissements à adopter un moratoire pour interdire l'implantation de nouveaux commerces de restauration rapide près des institutions scolaires et à introduire progressivement une offre de produit santé équivalente ou supérieure dans ses établissements collectifs (culturels, de loisirs, sportifs et communautaires).

### *Montréal vert et bleu / Accès aux berges*

#### R-10

Que l'administration, en collaboration avec les arrondissements, intensifie leurs actions communes pour le développement d'un Montréal vert et bleu, où les parcs, les places publiques et les berges sont aménagés et animés pour qu'ils deviennent des destinations privilégiées pour l'activité physique en toutes saisons. À cette fin, qu'elle crée :

- des corridors avec les milieux naturels, les jardins et les ruelles ;
- des promenades le long des berges et des points d'accès à l'eau;
- des places publiques au cœur des quartiers ;
- un réseau attrayant avec l'ensemble de nos équipements collectifs de propriété municipale, scolaire et institutionnelle.

## *Appropriation des ruelles publiques vertes et blanches*

### R-11

Que la Direction générale désigne les services appropriés pour revoir, en collaboration avec les arrondissements, les responsabilités reliées à la sécurité, l'accessibilité, l'entretien et l'aménagement de ruelles vertes et blanches de manière à favoriser l'appropriation de ces espaces par les citoyens et les jeunes pour s'exprimer, jouer et faire de l'exercice, en :

- étudiant la faisabilité d'harmoniser les règlements sur l'occupation du domaine public entre les arrondissements pour l'appropriation des ruelles publiques;
- prévoyant des mesures et conditions sur l'aménagement de ruelles blanches et vertes ;
- mettant en place des programmes conjoints d'aménagement de la Ville centre et des arrondissements au bénéfice des regroupements de citoyens.

## *Redéploiement de l'intervention municipale et financement*

### R-12

Que l'administration mandate la Direction des sports et de l'activité physique pour revoir, en collaboration avec les arrondissements et les partenaires concernés, le déploiement de son intervention et s'assurer de la répartition adéquate de son offre de services, de manière à :

- assurer la présence et la visibilité des grands ensembles sportifs d'intérêt exceptionnel sur le territoire montréalais et le rayonnement sportif de Montréal, notamment des pôles sportifs de Maisonneuve, du parc Jean-Drapeau, du Complexe sportif Claude-Robillard, du Complexe environnemental de Saint-Michel, et du parc Jarry, entre autres ;
- à soutenir tous les niveaux de pratique sportive (initiation, récréation, compétition et excellence) en tenant compte de l'importance du sport organisé comme élément mobilisateur favorisant l'appartenance à un groupe et l'inclusion sociale des jeunes;
- finaliser la démarche des plans d'interventions sectoriels en activité physique et en sport et compléter leur financement par des mesures appropriées;
- favoriser l'accès à des équipements récréatifs et sportifs de proximité de manière à améliorer la qualité de vie des collectivités, en priorité dans les secteurs les plus défavorisés;
- permettre une meilleure cohésion des stratégies d'intervention municipales et gouvernementales en sport et de leur soutien financier ;
- favoriser le partage des connaissances et l'émergence d'actions collectives sur le plan de la recherche, de la veille, de la formation au perfectionnement, du réseautage et du soutien à la relève des intervenants de la Ville et des organismes partenaires ;
- développer de nouveaux partenariats financiers souples et tangibles entre les institutions, les organismes associatifs, les athlètes, les entreprises et le secteur public;
- obtenir de nouvelles sources de revenus, de redevances et d'incitatifs fiscaux tant pour la Ville que pour le milieu ;
- augmenter la part du budget municipal consacré à l'amélioration de la santé des citoyens par l'activité physique et le sport pour tous.

### *Concertation scolaire-municipale*

R-13

Que l'administration inscrive la concertation scolaire-municipale au rang de ses priorités non seulement sous l'angle du partage des locaux scolaires et municipaux, mais aussi sur le besoin de créer des actions communes entre l'école, la famille et la communauté, en :

- associant les commissions scolaires de Montréal dans de nouvelles stratégies de coopération pour le développement d'un mode de vie physiquement actif et la saine alimentation ;
- se dotant de nouvelles règles pour le partage des locaux au bénéfice de la famille, des jeunes et des citoyens.

***Les recommandations de la commission ont été adoptées à l'unanimité lors de l'assemblée publique du 12 juin 2013.***

Liens internet : le présent rapport peut être consulté à l'adresse :  
[www.ville.montreal.qc.ca/commissions](http://www.ville.montreal.qc.ca/commissions)

## **ANNEXE 1**

### **Responsables politiques :**

---

Mme Manon Barbe, membre du comité exécutif, responsable des sports et des loisirs  
(octobre 2012)

M. Richard Deschamps, membre du comité exécutif, responsable des sports et des loisirs  
(novembre 2012)

### **Liste des personnes-ressources de la Direction des sports**

---

Mme Johanne Derome, directrice, Direction des sports et de l'activité physique

Mme Michèle Lafond, chef de division, Division des orientations, équipements, événements et pratique sportive (2012)

M. Luc Denis, chef de division, Division des orientations, équipements, événements et pratique sportive (avril 2013)

M. Jean-François Pinsonneault, conseiller en aménagement, chef d'équipe

Mme Diane Mongeau, conseillère en planification

Mme Annie Benjamin, agente de développement

### **Autres personnes-ressources**

---

Mme Stéphanie Tremblay, Direction de la santé publique

Mme Lise Gauvin, Département de médecine sociale et préventive de l'Université de Montréal

M. Daniel Bissonnette, directeur associé, cinéma, festivals et événements

Mme Alexandra Court, chef de division, Division des événements publics

## ANNEXE 2

### Liste des intervenants à l'assemblée publique d'information du 30 octobre 2012

---

1. **M. Yves Chabot, président**  
Alter Go
2. **Mme Danielle Danault, présidente fondatrice**  
Cardio Plein Air
3. **Mme Céline Chabee et Mme Valérie Nanen**  
Intervenantes du secteur de la santé
4. **M. Michel Trottier, responsable régional**  
Québec en forme
5. **Mme Dominique Lajoie,**  
Organisme Fillactive
6. **Mme Sandra Simbert,**  
citoyenne
7. **M. Jacques Desrochers, directeur général,**  
Réseau du sport étudiant de Montréal
8. **Mme Linda Denis, infirmière-conseil en prévention clinique,**  
CSSS de Montréal
9. **M. Jean-Claude Drapeau,**  
éducateur physique à la retraite
10. **Mme Hélène Robillard-Frayne, membre du conseil d'administration**  
Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et pré-retraitées
11. **M. Micah Desforges**  
Tribu Expérientiel
12. **M. Raymond Côté**  
Équipe Excellence sportive

## Liste des intervenants à l'assemblée publique du 27 novembre 2012

---

1. **Mme Lysa-Marie Janelle et Mme Mélanie Pouliot**  
Forum jeunesse de l'île de Montréal
2. **M. Jonathan Lesage**  
Conseil jeunesse de Montréal
3. **M. Jean-François Pronovost**  
Vélo Québec
4. **Mme Nancy Blanchet et Mme Maude Valée**  
Table de développement social de LaSalle
5. **Mme Danielle Danault**  
Cardio Plein Air
6. **Mme Lise Gauvin, PhD.**  
Département de médecine sociale et préventive  
Université de Montréal
7. **M. Derek Robertson**  
Alliance des Piétons et Cyclistes du Sud-ouest de Montréal
8. **Mme Louise Dufour**  
Regroupement des partenaires de Parc-Extension sur les saines habitudes de vie

### 27 novembre - Dépôt de mémoires sans présentation

8. **Mme Nadia Guérette**  
Saines habitudes de vie - Québec en forme
9. **Mme Madeleine David**  
Conseil pour le développement local et communautaire de Hochelaga-Maisonneuve
10. **M. Jean-Pierre Hamel**  
Centre sportif UQAM
11. Table de concertation Mercier-Ouest – Quartier en santé

## Liste des intervenants à l'assemblée publique du 28 novembre 2012

---

1. **M. Sylvain Lefebvre**  
Groupe de recherche sur les espaces festifs de l'UQAM
2. **Mme Lyne Cloutier**  
Organisatrice d'événements de danse sociale
3. **Mme Corinne Voyer**  
**Mme Suzie Pellerin**  
Coalition québécoise sur la problématique du poids
4. **Dr. Louis Drouin**  
Direction de la santé publique
5. **Mme Josée Scott**  
Sport et loisir de l'île de Montréal
6. **M. Jean-Claude Drapeau**  
Association des professeurs d'éducation physique de l'île de Montréal
7. **M. Pierre Marcoux**, citoyen
8. **Mme Lyda Assayag**  
Conseil des Montréalaises

### 28 novembre - Dépôt de mémoires sans présentation

9. **Mme Christine Lécuyer**  
FADOQ – Région Île de Montréal
10. **M. Jérôme Alban (sans présentation)**  
Jeunesse en action
11. **M. Pierre Durocher**  
Vivre Saint-Michel en santé
12. **Madame Julie Baradèle**  
Solidarité Mercier-Est
13. **Loisirs communautaires Saint-Michel**
14. **Mme Virginie Laurent**  
Association récréoculturelle -Ahuntsic-Cartierville (ARAC)
15. **Mme Benita Goldin**  
Centre Cummings Centre

16. **Mme Sophie-Sylvie Gagné**  
Comité Santé et bien-être Ahuntsic
17. **Mme Catherine Devost**  
Table de concertation Lachine
18. **M. Richard Dufort**  
Club 50 ans + de Claude-Robillard

## Liste des intervenants à l'assemblée publique du 5 décembre 2013

---

1. **M. Éric Alsène**  
Club de handball d'Ahuntsic –Cartierville
2. **M. Daniel Tierney et Mme Sophie Dupontgand**  
Les YMCA du Québec, Services Associatifs
3. **Mme Éline Lauzon**  
Égale Action
4. **M. Pierre Lavoie**  
Grand Défi Pierre Lavoie
5. **Mme Claudia Bennicelli**  
Vivre en ville
6. **Mme Sylvie Bernier, porte-parole**  
**M. Éric Myles, directeur général**  
Québec en forme
7. **Monsieur Denis Servais**  
**Monsieur Luc Denis.**  
Sports Québec
8. **Mme Isabelle Létourneau,**  
avec un groupe de citoyens
9. **Mme Marlène Gagnon**  
Arrondissement de Verdun
10. **M. Gilles Deguire**  
**M. Claudel Toussaint**  
Arrondissement de Montréal –Nord
11. **M. Alexandre Lambert** (intervention verbale)  
Comité de citoyens NDG
12. **Mme Sandra Simbert** (intervention verbale)  
Citoyenne

### 5 décembre - Dépôt de mémoires sans présentation

13. **Mme Annie Rochette**  
Centre d'écologie urbaine de Montréal
14. **M. Paul Lewis et M. Juan Torres**  
Faculté de l'aménagement

15. **Mme Carole Legault**  
Concertation Pierrefonds –Est
16. **Mme Émilie Dessureault**  
Observatoire Vieillessement et Société (OVS)
17. **Mme Valérie Lucia, B.Sc. Kinésiologue**  
Fédération des kinésiologues du Québec (F.K.Q.)
18. **Mme Alexie Giguère-Groulx**  
CAFES (Le Rocha)
19. **M. Joël Poirier**  
Table de Concertation Jeunesse de Côte-des-Neiges
20. **Mme Maude Proteau-Gagné**  
Table de concertation de Bordeaux-Cartierville
21. **Mme Louise Giguère**  
RAP Jeunesse
22. **M. Luc Chulak**  
Maison des Jeunes de Bordeaux-Cartierville
23. **Mme Martine Roux**  
Ordre des architectes du Québec
24. **M. Gilles Bergevin**  
Association régionale de patinage de vitesse de Montréal (ARPVM)
25. **Mme Aminata Aïdara**  
Jeunes en Santé NDG
26. **Mme Christine Rowan, M.Sc.**  
Direction de la santé publique  
CSSS de la Montagne

6 décembre - Dépôt de mémoires sans présentation

27. **Mme Brigid Glustein**  
Association pour le Développement Jeunesse de Loyola
28. **Mme Marie-Hélène Lagacé**  
Fillactive
29. **M. Terry Dimock**  
Association des familles de l'Île des Sœurs

## Liste des intervenants à l'assemblée publique du 22 janvier 2013

---

1. **M. Michel Beaugard**  
Commission sportive Montréal-Concordia
2. **M. Jacques Desrochers**  
RSEQ Montréal
3. **Mme Jacinthe Nolin**  
Bureau de la Direction générale adjointe à la pédagogie  
et aux ressources informatiques, CSDM.
4. **M. Daniel Caron**  
Conseil québécois du loisir
5. **Monsieur Maxime Gagnon**  
AlterGo
6. **Mme Anaïs Favier**  
Étudiante
7. **M. François Lépine et M. Raynald Hawkins**
8. **M. Pierreson Vaval**  
Équipe RDP
9. **Mme Sylvie Genest,**  
L'Association régionale de rugby Montréal
10. **M. Michel Comeau**  
Directeur général - Le TAZ

22 janvier 2013 - Dépôt de mémoires sans présentation

11. **Mme Geneviève Paquette**  
Fondation des Canadiens pour l'enfance
12. **Mme Marie-Lou Gagnon**  
Sports Montréal inc.
13. **Mme Laura Pinsonneault-Craig et M. Arthur Lalonde**  
Citoyens
14. **Mme Maude Lespérance**  
Comité saines habitudes de vie  
CDC de la Pointe - région Est de Montréal
15. **Mme Ariane Cimon-Fortier, M. Env.**  
Accès Fleuve / Comité ZIP Ville-Marie

16. **Mme Flory Doucas, co-directrice et porte-parole**  
Coalition québécoise pour le contrôle du tabac
17. **Mme Gabrielle Leblanc, agente régionale pour Montréal**  
**Mme Christine Demers, coordonnatrice de la prévention**  
Conseil québécois sur le tabac et la santé
18. **Mme Dominique Lynch-Gauthier**  
Regroupement des Éco-quartiers
19. **Mme Kathleen Murat**
20. **Mme Chantal Langlois**  
Comité jeunesse NDG
21. **Mme Anne-Marie Sigouin**  
Comité de vigilance citoyenne St-Paul–Émard

#### **Liste des intervenants à l'assemblée publique du 12 juin 2013**

---

1. **Mme Suzie Pellerin**  
Coalition québécoise sur la problématique du poids
2. **M. Pierre Morin**  
Altergo
3. **Mme Ginette Brûlotte**  
Observatoire Vieillesse et Société
4. **M. Jean-Claude Drapeau**  
Association des professeurs d'éducation physique de l'Île de Montréal
5. **M. Eric Myles, directeur général**  
Québec en forme
6. **M. Marc Jolicoeur**  
Vélo Québec
7. **Mme Gail Tedstone**  
Citoyenne de NDG
8. **M. Yvan Dubois**  
Panthéon des sports du Québec
9. **M. Raymond Côté**  
Excellence sportive de l'Île de Montréal

**10. M. Derek Robertson**

Alliance des piétons et des cyclistes du Sud-Ouest de Montréal

**12. M. Pierre Roy**

Centre Roussin